



## COURS DE DANSES DE SOCIÉTÉ (Saison 2009 – 2010)

Pour s'initier ou se perfectionner à la valse, au rock, au tango, au paso, à la samba et au chacha au plan technique et rythmique (pour bien danser en mesure), afin de pouvoir s'exprimer avec précision et grand plaisir sur la piste de danse.

### Quand ?

le mardi, en cours bi-mensuels de 1 h 30

. niveau débutant : de 19 h à 20 h30

. niveau non-débutant : de 20 h 30 à 22 h

### Où ?

au Ru-Ban 3 avenue Henri II - 57050 LE BAN SAINT MARTIN  
NB : Le centre est situé à côté de la mairie.

### Avec qui ?

Jean Marie MANQUE, professeur diplômé et expérimenté de METZ  
Tél. 03.87.75.62.46, pour obtenir plus de précisions, si nécessaire.

Site web : [www.jeanmariemanque.com](http://www.jeanmariemanque.com)

**N.B :** Une séance GRATUITE de présentation des cours aura lieu le mardi 15 septembre 2009 à 20 h sur le lieu des cours.

### Tarifs :

.13 € par personne et par cours de 1 h 30.

. 21 € par couple et par cours de 1 h 30.

+ une adhésion familiale et annuelle de 15 € à l'association A.T.L., organisatrice des cours.

**N.B :** L'inscription à l'activité va de septembre 2009 à juin 2010.

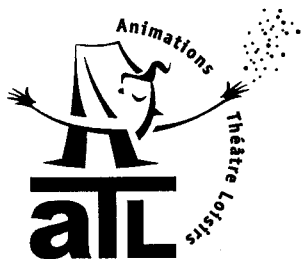
Le règlement global se fait à l'inscription mais il est possible d'établir plusieurs chèques qui seront alors encaissés aux dates indiquées sur le bulletin d'inscription ci-joint.

*Il est indispensable de participer à tous les cours pour bien profiter de leur progression technique.*

### Calendrier des 20 cours :

*22 septembre; 6 et 20 octobre; 10 et 24 novembre; 8 et 15 décembre;  
5 et 19 janvier; 2 et 9 février; 2, 16 et 30 mars; 6 et 27 avril; 11 et 25 mai;  
8 et 22 juin.*

**Animations • Théâtre • Loisirs** 3, av. Henri II - 57050 Ban Saint Martin - Tél. 03 87 31 15 67  
Association loi 1908 inscrite au Tribunal d'instance de Metz sous volume CXIII n° 150/95



**BULLETIN D' INSCRIPTION**  
**" DANSES DE SOCIETE "**  
**saison 2009 / 2010**

Nom ..... Prénom .....

Profession.....Age :.....Sexe :.....

Adresse : .....

.....

Tél : Dom ..... Portable : .....

Je soussigné (e) déclare m'inscrire aux cours de DANSES DE SOCIETE (saison 2009/2010) organisés par l'association "ANIMATIONS THEATRE LOISIRS" du Ban Saint Martin :

en niveau débutant

en niveau non-débutant

**Formules proposées :**

A) *personne seule* :  un seul chèque de 260 €

ou

4 chèques de 65 € (encaissés en septembre et décembre 2009, février et avril 2010).

B) *couple* :  un seul chèque de 420 €

ou

4 chèques de 105 € (encaissés en septembre et décembre 2009 , février et avril 2010).

Les chèques de règlement sont à libeller à l'ordre de l'association A.T.L + par règlement séparé, toujours à l'ordre d' A.T.L, la somme de 15 € : adhésion familiale, annuelle et obligatoire à l'association ( carte valable jusqu'au 31 Août 2010).

Fait au Ban Saint Martin, le

Signature